



Novembre 2020

Fonds mondial pour la Protection sociale Position de INSP!R - International Network for Social Protection Rights

Portée du Fonds : un changement de paradigme ?

- *Les objectifs du fonds doivent rester clairs.* Les appels actuels pour ce fonds sont suscités par la crise corona et tentent de tirer parti de la « bonne volonté » actuelle dans le but d'aider les pays les plus pauvres. L'appel du GCSPF inclut également, dans ses objectifs, le financement des transferts sociaux en tant que tel. Mais c'est un paradigme différent de celui d'aujourd'hui, où le mandat de l'OIT se limite au renforcement des capacités et à l'aide au démarrage (capital de départ) pour les systèmes de protection sociale. La question est de savoir si les donateurs seront disposés à cofinancer les allocations de manière structurelle ? Nous pensons que la mobilisation des ressources nationales doit toujours fournir la base de ces allocations.
- L'appel actuel combine également des interventions d'urgence pour la protection sociale et un renforcement structurel à long terme. Ne vaudrait-il pas mieux garder une distinction claire entre ces objectifs ?
- Le coronavirus est la raison de l'appel actuel pour un fonds, mais en termes de contenu, le fonds devrait être indépendant de la crise corona, car il doit servir principalement à établir et à renforcer les socles nationaux de protection sociale. Le fonds devrait contribuer à rendre les sociétés plus résilientes à long terme grâce à des systèmes structurels de protection sociale, qui pourraient également absorber les chocs futurs.
- Nous proposons de ne pas limiter la portée du fonds aux pays les plus pauvres. En particulier pour le renforcement des capacités des instances officielles et les acteurs pertinents de la société civile, les pays à revenu intermédiaire devraient également avoir accès à un appui de ce fonds. Le développement et le renforcement des systèmes de protection sociale dans tous les pays en développement conduisent ainsi à une « convergence vers le haut ».

Gestion

- Nous proposons de confier la gestion du fonds au BIT. Les programmes doivent être conformes aux normes de l'OIT et ces conventions et recommandations pertinentes. . Cela signifie, entre autres, que les partenaires sociaux locaux et les organisations de la société civile devraient être étroitement associés au niveau de chaque programme individuel. Cela implique également une protection sociale fondée sur les droits et la solidarité entre tous les résidents d'un pays.

- Nous nous opposons fermement à l'idée de placer le fonds sous les auspices de la Banque mondiale, le FMI ou le BID, car ils ont une approche complètement différente de la protection sociale, avec une interprétation beaucoup plus réduite.
- Les pays bénéficiaires devraient eux-mêmes assumer la responsabilité ultime des priorités et de la gestion de leurs systèmes de protection sociale.
- Pas un fonds géré par le haut, mais un fonds géré avec la pleine participation de toutes les parties prenantes concernées, y compris les partenaires sociaux et les organisations de la société civile. Un modèle de partage des responsabilités et de la participation, car le soutien est essentiel pour un système de protection sociale qui fonctionne bien.
- Les structures existantes dans les pays mêmes devraient être utilisées pour la mise en œuvre des systèmes. Ce n'est pas une bonne idée pour le fonds de créer ses propres unités de mise en œuvre. Le renforcement des capacités dans le pays même est essentiel. Dans les États fragiles, les ressources peuvent être utilisées pour construire des institutions nationales durables, avec l'aide des organisations de développement existantes.
- Il est important de prévoir des procédures de contrôle et de surveillance efficaces, ainsi que des audits internes et externes et des mécanismes d'évaluation et de dépôt de plaintes. Les syndicats et autres organisations de la société civile concernées devraient également être impliqués.

Financement

- Idéalement, il faudrait un modèle mixte de cofinancement, dans lequel les pays apportent une contribution financière en fonction de leurs propres capacités liées au PIB et obtiennent un appui en fonction de leurs propres besoins et en fonction des efforts constants fournis.
- En principe, les pays devraient donc toujours co-investir dans les programmes soutenus par le fonds (en raison de la volonté et du soutien politiques). Cela peut persuader les pays donateurs et bénéficiaires de s'engager à long terme.
- À notre avis, le point de départ devrait être un financement public structurel, de sorte que le fonds ne devienne en aucun cas dépendant des donateurs privés, qui ont souvent une vision différente (ne pas nécessairement en ligne avec les normes de l'OIT) de la protection sociale et dont les contributions peuvent se tarir rapidement.